

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2012

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	LERCH	Christophe	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : MM. JAEGY Sébastien – BRETA Christian (procuration à Mme Rothra)

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 12 octobre 2012
2. Rapport eau et assainissement 2011
3. Rapport ordures ménagères 2011
4. Caisse de prévoyance (employés communaux)
5. Révisions des loyers 2013
6. Prélèvement automatique des loyers
7. Fête des personnes âgées
8. Travaux 2013
9. Décision modificative
10. Divers
 - . Distribution ecosacs / vote des habitants

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 2012

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 12 octobre 2012.

2. RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT 2011

Monsieur Pierre Guillemain a présenté le rapport d'activité de l'année 2011 de cette commission.

Quelques commentaires :

- Le volume d'eau vendu est en baisse légère mais constante, ce qui génère forcément une baisse des recettes.
- Le taux des bâtiments raccordables à un réseau collectif est de 85 % pour la communauté de communes.

Les futures installations se feront en système individuel. Des recherches de subvention sont en cours.

Le conseil a approuvé, à l'unanimité, ce rapport d'activité.

3. RAPPORT ORDURES MENAGERES 2011

Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activité de l'année 2011 de cette commission.

Avec la mise en place des écosacs en 2009, la population a fortement trié ses déchets, passant de 229 kg/habitant à 132 kg/habitant. Depuis, ce ratio de déchets par habitant n'a plus baissé. Est-ce la faute de la trop grande quantité des écosacs ? A Mitzach, un sondage réalisé début 2012, montre très clairement que la quantité d'écosacs est trop importante par foyer. 85 % des foyers déclarent avoir largement trop de sacs. Le conseil a approuvé, à l'unanimité, ce rapport d'activité.

4. CAISSE DE PREVOYANCE (EMPLOYES COMMUNAUX)

La caisse de prévoyance est une assurance pour le personnel communal qui prend en charge la perte de salaire en cas d'arrêt de travail prolongé, en cas d'invalidité et le maintien de la cotisation pour la retraite.

Le contrat d'assurance en vigueur a été dénoncé pour la fin décembre 2012. Aussi, un nouveau contrat sera mis en place au niveau du centre de gestion pour le personnel communal.

Après délibération et discussion, (Madame Christmann ayant quitté la salle), le conseil municipal approuve à l'unanimité d'adhérer pour les conditions suivantes :

- **paliers de couverture :**
 - o Incapacité temporaire de travail ;
 - o Invalidité ;
 - o Minoration de retraite

- **assiette de cotisation :**
 - o traitement de base indiciaire augmenté de la NBI et du régime indemnitaire

- **du plafond de prise en charge :**
 - o 95 % du traitement net

La commune participera à 50 % du coût de cette assurance. Le coût total annuel pour la commune sera de 270 € environ pour la prise en charge des quatre employés.

L'assurance qui couvre les frais médicaux et hospitaliers sera également changée en 2013. La commune participe déjà à 20 % de ce coût. Ce taux sera maintenu pour la nouvelle assurance.

5. REVISION DES LOYERS 2013

La révision des loyers est basée sur l'indice correspondant à la moyenne, sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. Cet indice est de 2.15 % sur les 12 derniers mois.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette hausse. Les loyers révisés à partir du 1^{er} janvier 2013 seront de :

- Logement Exel : 531 € par mois
- Maison forestière : 612 € par mois, soit
 - . 3 584 € par an pour la commune d'Husseren-Wesserling ;
 - . 1 278 € par an pour la commune de Malmerspach
- Pylône ITAS TIM : 1 210 € (pour l'année)

Bois d'affouage : 180 € la corde (sans changement)

Location salle des fêtes (sans changement) :

- Apéritif : 90 €
- Repas 1 journée : 125 €
- Week-end : 225 €
- Supplément chauffage par jour : 50 €
- Location pour vente 2 jours : 160 €
- Location pour expo 2 jours : 110 €
- Enterrement : 50 €
- Location petite salle ou appartement : 10 €
- Supplément chauffage : 7 €

6. PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES LOYERS

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est possible d'opter pour le prélèvement automatique mensuel (paiement d'un loyer).

Le conseil municipal, à l'unanimité ;

Autorise le prélèvement automatique ;

Précise que l'option est une faculté ouverte à l'utilisateur et ne peut lui être imposée ;

Charge monsieur le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

7. FETES DES PERSONNES AGEES

Monsieur le Maire rappelle que la fête des personnes âgées aura lieu le 9 décembre à partir de 10h30 à la salle des fêtes.

M. Jean-François Compère se chargera de collecter et présenter des photos anciennes sur la vie du village.

8. TRAVAUX 2013

Le conseil municipal, après discussion, approuve à l'unanimité :

- de procéder à la mise en place d'un nouvel éclairage public dans la rue du Stoerenbourg. Un appel d'offre sera lancé pour la réalisation de ces travaux.
- de passer une commande pour 9 113 € HT pour le matériel d'éclairage public (lampadaires et luminaires). Cette dépense sera affectée sur le budget 2013.
- d'attribuer les travaux de canalisation des eaux pluviales de la rue Kuenbach pour un montant de 16 773 € TTC à l'entreprise Perez
- des travaux de restauration (fenêtres, volets, porte de garage) seront réalisés dans les maisons (forestière et communale)
- le mur de soutènement de la cour de l'école ainsi que le mur de la maison communale nécessitent une grosse remise en état.
- la cabane du cimetière est en piteux état et devrait être remplacée par une nouvelle construction.

9. DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes sur le budget forêt :

Chap. 11 : charges à caractère général + 13 200.-

Le conseil municipal accepte cette modification.

10. DIVERS

La distribution des écosacs sera faite par les conseillers. Les conseillers pourront également récupérer les bulletins de vote des habitants (maintien du dispositif actuel ou création d'une déchetterie).

Gestion du cimetière : les tombes délaissées feront l'objet d'un inventaire afin de les mettre à disposition pour de nouveaux acquéreurs.

L'idée d'un verger communal a été évoquée. Ce projet pourrait être mené dans le cadre du GERPLAN.

La haie limitrophe avec la rue Kuenbach, située sur la propriété Rebischung André devient très gênante. Par temps de neige la haie a tendance à se plier sur la route. Les enfants du défunt M. Rebischung André n'ont pas pu être contactés par la mairie.

En cas d'encombrement trop gênant, la commune fera le nécessaire pour dégager la route.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	absent
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	Absent. Procuration à Mme Rothra
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	